

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 93 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 5 Absent(s) excusé(s) : 5 Absent(s) : 1</i>
---	--	---

Date de convocation : 8 décembre 2020

Vote(s) pour : 96  
Vote(s) contre : 2  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Lundi 14 décembre 2020,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-12-14-CC-14.3 :

**Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) SAREMM - Exercice 2019.**

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude WALTER

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 alinéa 14 et L.1531-1,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 15 juillet 2020 désignant les représentants Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL SAREMM,

VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL SAREMM pour l'exercice 2019 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Pour extrait conforme  
Metz, le 15 décembre 2020  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT  


Rapport annuel des représentants de Metz Métropole  
au sein de la Société Publique Locale  
SAREMM,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des  
Collectivités Territoriales

Exercice 2019

## SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SPL au 31/12/2019 .....	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2019.....	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité 2019 .....	page 8
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier 2019.....	page 11
Perspectives 2020.....	page 17

*"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le service Contrôle de Gestion Externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".*

FICHE SIGNALÉTIQUE																																	
ÉTAT CIVIL																																	
SAREMM (SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE RESTAURATION DE METZ MÉTROPOLÉ)																																	
Siège social :	48 place Mazelle, Metz																																
N°RCS :	61 843																																
Date de création :	SPL depuis le 24/06/2011																																
Objet social :	Aménagement des quartiers d'habitat et des parcs d'activités économiques structurants de l'agglomération messine, exclusivement pour le compte et sur le territoire des collectivités territoriales qui composent son actionnariat à savoir, Metz Métropole, la Ville de Metz, la ville de Montigny Lès Metz, la ville de Woippy, la ville de Marly, la ville du Ban Saint Martin																																
Forme juridique :	Société d'Economie Mixte Locale (SEM) transformée en Société Publique locale (SPL) le 24/06/2011, suite à la délibération du Conseil de Communauté de Metz Métropole le 21/02/2011																																
Président :	Henri HASSER																																
Dircteur Général :	Jérôme BARRIER																																
Commissaire aux Comptes :	KPMG AUDIT EST																																
Nombre de salariés fin 2019 :	6																																
ACTIONNARIAT																																	
Capital social de 360 000 €																																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Actionnaires</th> <th>Nombre d'actions détenues</th> <th>Capital</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Metz Métropole</td> <td>181 500</td> <td>181 500 €</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Metz</td> <td>103 500</td> <td>103 500 €</td> <td>29%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Montigny Lès Metz</td> <td>30 000</td> <td>30 000 €</td> <td>8%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Woippy</td> <td>20 000</td> <td>20 000 €</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Marly</td> <td>20 000</td> <td>20 000 €</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Ban Saint Martin</td> <td>5 000</td> <td>5 000 €</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>360 000</b></td> <td><b>360 000 €</b></td> <td><b>100%</b></td> </tr> </tbody> </table>	Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%	Metz Métropole	181 500	181 500 €	50%	Ville de Metz	103 500	103 500 €	29%	Ville de Montigny Lès Metz	30 000	30 000 €	8%	Ville de Woippy	20 000	20 000 €	6%	Ville de Marly	20 000	20 000 €	6%	Ville de Ban Saint Martin	5 000	5 000 €	1%		<b>360 000</b>	<b>360 000 €</b>	<b>100%</b>
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%																														
Metz Métropole	181 500	181 500 €	50%																														
Ville de Metz	103 500	103 500 €	29%																														
Ville de Montigny Lès Metz	30 000	30 000 €	8%																														
Ville de Woippy	20 000	20 000 €	6%																														
Ville de Marly	20 000	20 000 €	6%																														
Ville de Ban Saint Martin	5 000	5 000 €	1%																														
	<b>360 000</b>	<b>360 000 €</b>	<b>100%</b>																														
Nombre total d'administrateurs :	16																																
*Dont représentants de Metz Métropole :	8 (Henri HASSER, Jean-Claude WALTER, Walter KURTZMANN, Jean-Luc BOHL, Erfane CHOUIKHA, Roger PEULTIER, François HENRION, Dominique STREBLY)																																
*Dont représentants de la VDM :	4 (François GROSSEDIÉRIER, Laurent DAP, Marc SCIAMANNA, Amandine LAVEAU-ZIMMERLE)																																
*Dont représentants de Montigny Lès Metz :	1 (Hervé BROUILLET)																																
*Dont représentants de Woippy :	1 (Cédric GOUTH)																																
*Dont représentants de Marly :	1 (Michel HIRSCHHORN)																																
*Dont représentants de Ban Saint Martin :	1 (Patrick SIMEAU)																																
JURIDIQUE																																	
Conventions conclues avec MM :	concession de travaux et de gestion immobilière concernant la réhabilitation du bâtiment T2 sur le plateau de Frescaty (Bureau du 11/06/2019)																																
FINANCIER																																	
Dernier résultat net comptable connu au 31/12/2019:	70 558 €																																
Garantie d'emprunts :																																	
*Metz Métropole	<p>Prêt souscrit par la SAREMM de 3M€ auprès du Crédit Coopératif. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 2,4M€ sur une période de 116 mois (Bureau du 10/09/2018).</p> <p>Prêt souscrit par la SAREMM de 6,5M€ auprès de la Banque Postale. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 5,2M€ sur une période de 10 ans (Bureau du 10/09/2018).</p> <p>Prêt souscrit par la SAREMM de 6,5M€ auprès de la Banque Internationale du Luxembourg. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 5,2M€ sur une période de 4 ans (Bureau du 28/09/2015).</p> <p>Prêt souscrit par la SAREMM de 3M€ auprès de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne Ardennes. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 2,4M€ sur une période de 4 ans (Bureau du 28/09/2015).</p>																																
Portefeuille des Opérations Gérées par la SAREMM en 2019																																	
Ville de Metz	Metz Métropole																																
*ZAC des Coteaux de la Seille	*ZAC Quartier de l'Amphithéâtre (traité de concession du 20/12/2004, durée de la concession 15 ans). Un avenant n°10 a été signé le 20/04/2016 pour une prolongation au 31/12/2025.																																
*Zac du Sansonnet																																	
*Mandat d'étude stade synthétique	*ZAC Quartier du Pôle Santé innovation de Mercy (traité de concession du 08/02/2012, durée de la concession 15 ans).																																
*Mandat réalisation stade synthétique GAB	*ZAC du Parc du Technopôle (traité de concession du 11/09/2012, durée de la concession 15 ans). Une prolongation de 5 ans a été actée le 7/02/2018 par avenant n°2 à la concession d'aménagement.																																



## Synthèse des comptes annuels consolidés au 31/12/2019 (en €) :

### SAREMM - Comptes annuels au 31/12/2019 en €

Compte de résultat - SAREMM							
CHARGES	2019	2018	2017	PRODUITS	2019	2018	2017
60 - Achats	0 €	0 €	0 €	70 - Chiffre d'affaires	4 326 146 €	14 249 874 €	10 923 932 €
61 - Services extérieurs	6 807 092 €	7 998 722 €	7 984 276 €	71 - Production stockée	2 205 658 €	-6 404 289 €	-3 112 108 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	0 €	0 €	0 €	74 - Subventions d'exploitation	0 €	0 €	0 €
63 - Impôts et taxes	7 612 €	13 568 €	14 266 €	75 - Autres produits	14 655 €	9 392 €	248 €
64 - Personnel	308 810 €	254 866 €	270 603 €	76 - Produits financiers	16 674 €	12 743 €	8 741 €
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	9 884 €	513 €	18 478 €
65 - Autres charges courantes	214 387 €	185 335 €	187 217 €	78 - Reprise amortissements & provisions	874 904 €	906 630 €	1 015 534 €
66 - Charges financières	0 €	0 €	0 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	3 786 €	3 985 €	13 871 €				
68 - Dotations amortissements & provisions	5 445 €	5 184 €	5 840 €				
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €				
Impôts sur les bénéfices	30 231 €	86 942 €	125 917 €				
<b>Total charges</b>	<b>7 377 363 €</b>	<b>8 548 602 €</b>	<b>8 601 990 €</b>	<b>Total produits</b>	<b>7 447 921 €</b>	<b>8 774 863 €</b>	<b>8 854 825 €</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>70 558 €</b>	<b>226 261 €</b>	<b>252 835 €</b>				

Bilan - SAREMM							
ACTIF	2019	2018	2017	PASSIF	2019	2018	2017
Immo incorporelles (20)	0 €	0 €	0 €	Capital	360 000 €	360 000 €	230 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	0 €	0 €	0 €	Réserves	75 876 €	64 941 €	64 941 €
Autres immo. Corporelles (23)	11 749 €	17 194 €	14 820 €	Report à nouveau	1 616 335 €	1 401 011 €	1 148 176 €
Immo. Corporelles en cours	17 918 €	0 €	0 €				
Immo. Financières (27)	9 591 €	9 592 €	9 592 €	Résultat net de l'exercice	70 558 €	226 261 €	252 835 €
Avances et acomptes	0 €	0 €	0 €	Subv. d'investissement	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>39 258 €</b>	<b>26 786 €</b>	<b>24 411 €</b>	Provisions risques & charges	0 €	0 €	0 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Provisions réglementées	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	15 000 €	0 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
				Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>2 122 769 €</b>	<b>2 052 213 €</b>	<b>1 695 952 €</b>
				Dettes financières à plus d'un an	32 005 240 €	33 131 304 €	30 207 678 €
Avances versées	33 935 €	139 347 €	83 665 €	<b>TOTAL CAPITALS PERMANENTS</b>	<b>34 128 009 €</b>	<b>35 183 517 €</b>	<b>31 903 630 €</b>
Stocks et encours (37)	27 808 164 €	25 602 506 €	32 006 795 €	Avances reçues	690 297 €	1 168 019 €	1 472 472 €
Créances d'exploitation (410,411)	80 071 €	997 604 €	779 730 €	Dettes fournisseurs	1 799 767 €	2 677 205 €	2 022 362 €
Autres créances	800 755 €	708 022 €	897 981 €	Dettes fiscales et sociales	62 181 €	271 099 €	106 542 €
Charg. const. Avance (486)	437 054 €	392 367 €	326 581 €	Dettes financières à moins d'un an	1 608 468 €	4 692 430 €	6 101 129 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Produits constatés d'avance	5 232 030 €	3 193 251 €	4 803 386 €
Avances reçues				Dettes sur Immos et Autres dettes	799 770 €	184 313 €	262 258 €
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>29 159 979 €</b>	<b>27 854 746 €</b>	<b>34 094 751 €</b>	<b>TOTAL DETTES A COURT TERME</b>	<b>10 192 513 €</b>	<b>12 186 317 €</b>	<b>14 768 149 €</b>
Placements, SICAV (50)	8 529 998 €	8 020 454 €	88 161 €	Crédits trésorerie			
Dispo. caisse, banque (51,53)	6 591 287 €	11 467 848 €	12 464 456 €				
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>15 121 285 €</b>	<b>19 488 302 €</b>	<b>12 552 617 €</b>	<b>TOTAL DECOUVERT</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>44 320 522 €</b>	<b>47 369 834 €</b>	<b>46 671 780 €</b>	<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>44 320 522 €</b>	<b>47 369 834 €</b>	<b>46 671 780 €</b>

**Données financières synthétiques comparatives :**

	2019	2018
Chiffre d'affaires global	4 326 146€	14 227 584€
Résultat de l'exercice	70 588€	226 261€
Total du Bilan	44 320 529€	47 369 834€
Actif Immobilisé	29 667€	26 786€
Capitaux Propres	2 122 771€	2 052 213€
Dettes à plus de 1 an	32 005 240€	33 131 304€
Dettes à moins de 1 an	9 502 212€	4 692 430€

*Source : Comptes annuels 2019*

Pour une meilleure lisibilité des activités de la SPL, ci-dessous, le compte de résultat ventilé par activité ainsi que le bilan. L'activité intrinsèque de la structure est celle dite de fonctionnement, on retrouve également l'activité propre liée aux opérations de concessions et celle liée aux mandats.

Compte de résultat au 31/12/2019 :

	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDAT	TOTAL
<b>Produits d'exploitation</b>				
Vente de marchandises		4 293 546		4 293 546
Production vendue biens	32 600			32 600
Production vendue services	32 600	4 293 546		4 326 146
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>32 600</b>	<b>4 293 546</b>		<b>4 326 146</b>
Dont à l'exportation :				
Production stockée		2 205 658		2 205 658
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Reprises sur provisions	874 904			874 904
Autres produits	14 656			14 656
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>922 160</b>	<b>6 499 204</b>	<b>0</b>	<b>7 421 364</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	307 888	6 499 204		6 807 092
Impôts, taxes et versements assimilés	7 612			7 612
Salaires et traitements	213 526			213 526
Charges sociales	95 284			95 284
Dotations aux amortissements et aux				
Sur immobilisation : dotations aux	5 445			5 445
Sur immobilisation : dotations aux				
Sur actif circulant : dotations aux				
Pour risques et charges : dotations				
Autres charges	214 387			214 387
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>844 143</b>	<b>6 499 204</b>	<b>0</b>	<b>7 343 347</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>78 017</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>78 017</b>
<b>Produits financiers :</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés	16 674			16 674
Reprise sur provision et transfert de				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs				
<b>Total Produits financiers</b>	<b>16 674</b>			<b>16 674</b>
<b>Charges financières :</b>				
Dotations aux amortissements et aux				
Intérêts et charges assimilées				
Charges nettes sur cessions de valeurs				
<b>Total Charges financières</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>16 674</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 674</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>94 691</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>94 691</b>
<b>Produits exceptionnels :</b>				
Sur opération de gestion	9 193			9 193
Sur opération en capital	691			691
Reprise sur provisions et transferts de				
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>9 884</b>			<b>9 884</b>
<b>Charges exceptionnelles :</b>				
Sur opération de gestion	3 786			3 786
Sur opération en capital				
Dotations aux amortissements et aux				
<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>3 786</b>			<b>3 786</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>6 099</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 099</b>
Impôts sur les bénéfices	30 231			30 231
<b>Total des produits</b>	<b>948 718</b>	<b>6 499 204</b>	<b>0</b>	<b>7 447 922</b>
<b>Total des charges</b>	<b>878 159</b>	<b>6 499 204</b>	<b>0</b>	<b>7 377 363</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>70 559</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>70 559</b>

Source : Comptes annuels 2019

Bilan au 31/12/2019 :

ACTIF	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDAT	TOTAL
Capital souscrit non appelé				0
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et				
Autres immobilisations corporelles	11 750			11 750
Immobilisations corporelles en cours		17 918		17 918
Autres titres immobilisés	80			80
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 512			9 512
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>21 341</b>	<b>17 918</b>	<b>0</b>	<b>39 260</b>
En-cours de production de biens		27 808 184		27 808 184
En-cours de production services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur		33 935		33 935
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	3 520	78 551		80 071
Mandants		58 916	873	57 790
Autres créances	149 638	581 810	11 518	742 966
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8 529 998			8 529 998
Disponibilités	4 141 826	2 440 381		6 591 207
Charges constatées d'avance	4 600	432 447		437 047
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>12 829 689</b>	<b>31 439 185</b>	<b>12 391</b>	<b>44 281 265</b>
Charges à répartir sur plusieurs				
Primes de remboursement des				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>12 851 030</b>	<b>31 457 103</b>	<b>12 391</b>	<b>44 320 524</b>

PASSIF	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDAT	TOTAL
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital	360 000			360 000
Réserve légale	36 000			36 000
Réserve statutaire ou contractuelles	39 877			39 877
Réserves réglementées				
Autres				
Report à nouveau	1 616 336			1 616 336
Résultat de l'exercice	70 559			70 559
Subventions d'investissement				
Provision réglementées				
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>2 122 771</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 122 771</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				0
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des		10 487 688		10 487 688
Emprunts et dettes financières divers		23 126 019		23 126 019
Avances et acomptes reçus sur		690 297		690 297
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	188 051	1 317 211	296 505	1 799 767
Dettes fiscales et sociales	80 629	1 553		82 181
Dettes sur immobilisations et comptes				0
Mandants			772 829	772 829
Autres dettes	27 141			27 141
Produits constatés d'avance		5 232 031		5 232 031
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>273 820</b>	<b>40 854 798</b>	<b>1 069 134</b>	<b>42 197 753</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 396 592</b>	<b>40 854 798</b>	<b>1 069 134</b>	<b>44 320 524</b>

Source : Comptes annuels 2019



## I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE

Au cours de l'exercice 2019, le Conseil d'Administration a été amené à prendre des décisions de gestion. Ces décisions sont exposées ci-après :

### 1. Augmentation de capital

Le Conseil d'administration du 10 octobre 2018 a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital de la Société pour un montant de 130 000 € par émission de 130 000 actions nouvelles d'une valeur nominale d'1 € chacune, libérées à hauteur de 115 000 €. Le 14 juin 2019, date du certificat du dépositaire des fonds, le solde des actions a été totalement libéré pour une valeur de 15 000€.

La société est ainsi composée au 31/12/2019 de 6 actionnaires et 16 administrateurs :

ACTIONNAIRES	ADMINISTRATEURS	ACTIONS		
		EN €	NOMBRE	EN %
COLLECTIVITES TERRITORIALES				
METZ METROPOLE	M. Henri HASSER	181 500 €	181 500	50,42%
	M. Jacques TRON			
	M. René DARBOIS			
	M. Jean-Claude WALTER			
	M. Walter KURTZMANN			
	M. Jean-François SCHMITT			
	M. Roger PEULTIER			
	M. François HENRION			
VILLE DE METZ	M. Richard LIOGER	103 500 €	103 500	26,75%
	M. Bernard heulluy			
	Mme Marie-Anne ISLER BEGUIN			
	Mme Sélîma SAADI			
VILLE DE MONTIGNY LES METZ	M. Hervé BROUILLET	30 000 €	30 000	8,33%
VILLE DE MARLY	M. Michel HIRSCHHORN	20 000 €	20 000	5,56%
VILLE DE WOIPPY	M. Cédric GOUTH	20 000 €	20 000	5,56%
VILLE DE BAN SAINT MARTIN	M. Patrick SIMEAU	5 000 €	5 000	1,38%
	<b>TOTAL</b>	<b>360 000 €</b>	<b>360 000</b>	<b>100%</b>

### 2. Gouvernance

L'embauche d'une directrice opérationnelle pour piloter la gestion des opérations de la SAREMM.

### 3. Ressources humaines

Au 31/12/2019, l'équipe était composée de 6 personnes contre 4 en 2018 :

- L'embauche en contrat à durée déterminée d'une assistante opérationnelle en mars 2019 qui a pris fin en décembre de la même année,
- L'embauche d'une directrice opérationnelle en Juin 2019,
- L'embauche d'un responsable de projet en novembre 2019,
- Le départ d'une responsable de projet en avril 2019.

#### 4. Opérationnel

En date du 13 février 2019 la ville de Ban Saint Martin a confié à la SAREMM un mandat d'étude de faisabilité de périscolaire.

En date du 28 février 2019, la Ville de Metz a confié à la SAREMM une mission d'exécution pour la réalisation d'un stade de football synthétique et de locaux annexes.

En date du 30 avril 2019 Metz Métropole a confié à la SAREMM un mandat d'étude de reconversion des casernes « RANCONVAL ».

En date du 18 avril 2019 la ville de Metz a confié à la SAREMM un mandat pour la réalisation d'un stade de football synthétique à la Grange aux Bois.

Par délibération en date du 12 juin 2019 Metz Métropole a confié à la SAREMM une concession de travaux sur le bâtiment T2 situé sur le plateau de Frescaty.

En date du 21 octobre 2019 la ville de Metz a confié à la SAREMM un mandat pour la rénovation du centre technique Dreyfus Dupont.

#### 5. Liste des opérations gérées par la SAREMM sur l'exercice 2019

SAREMM a géré les opérations suivantes sur l'exercice 2019 :

##### **Metz Métropole**

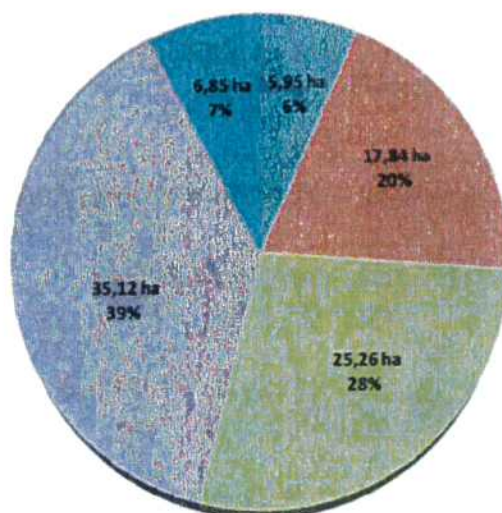
- ✓ ZAC "Quartier de l'Amphithéâtre"
- ✓ ZAC du Pôle Santé Innovation de Mercy
- ✓ ZAC du Parc du Technopôle

##### **Ville de Metz**

- ✓ ZAC des Coteaux de la Seille
- ✓ ZAC du Sansonnet

#### REPARTITION EMPRISE FONCIERE AU 31/12/19 = 91,03 ha

■ SANSONNET ■ PARC TECHNOPOLE ■ COTEAUX ■ MERCY ■ AMPHI



Source : Rapport de gestion 2019

## 6. Constitution du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois en 2019 :

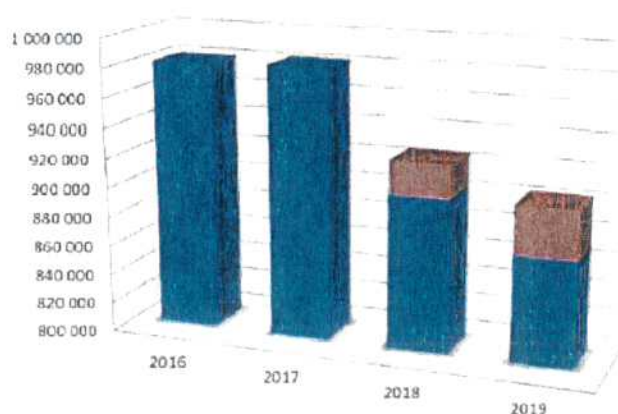
- le 20 mars 2019 pour :
  - approbation du PV du Conseil d'Administration du 13/12/ 2018,
  - approuver le budget 2019 de la SAREMM ;
  - approuver le budget 2019 du GIE ;
  - approuver les nouveaux contrats (mandat d'étude accueil périscolaire Ban Saint Martin et mandat de travaux terrain synthétique Ville de Metz).
  
- Le 28 mai 2019 pour :
  - approuver le PV de la réunion du Conseil d'Administration du 20 mars 2019 ;
  - approuver la gouvernance de la SAREMM ;
  - approuver le rapport de gestion 2018 ;
  - approuver les capitaux propres de la SAREMM 2018 ;
  - approuver le bilan et comptes de résultat 2018 de la SAREMM ;
  - approuver les jetons de présence ;
  - approuver divers emprunts.
  
- le 19 novembre 2019 pour :
  - approuver le PV de la réunion du Conseil d'administration du 28 mai 2019 ;
  - d'approuver le budget 2019 de la société ;
  - d'approuver le mandat travaux Dreyfus ;
  - d'approuver les modalités de contrôle de la SPL.

## II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES AU BILAN FINANCIER

### 1. 1. Le chiffre d'affaires global de la société

#### EVOLUTON DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL

#### EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL



	2016	2017	2018	2019
■ CA SUR PRESTATIONS DE SERVICES	0	0	0	0
■ CA SUR MANDATS	0	0	22 290	32 600
■ CA SUR CONCESSIONS	981 255	983 234	905 277	872 734

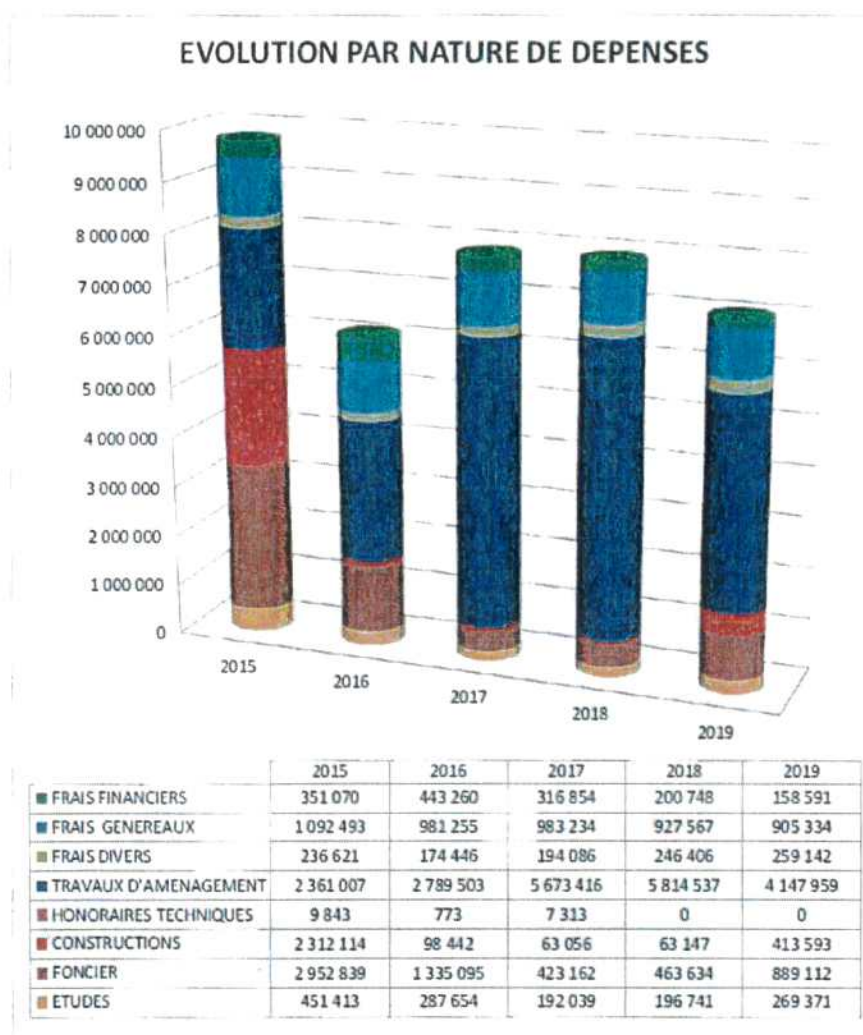
Source : Rapport de gestion 2019

Au 31/12/2019, le chiffre d'affaires sur concessions baisse principalement suite à la diminution de la rémunération forfaitaire de l'opération "SANSONNET" (-35K€).

Le chiffre d'affaires sur mandats en 2019 est en hausse. Il est constitué des rémunérations sur l'étude pour la réalisation du stade synthétique pour la Ville de Metz et la réalisation d'un stade synthétique à la Grange aux Bois.

Sur un total chiffre d'affaires 2019 de 905K€, 638K€ sont générés par les Zones de Metz Métropole et 268K€ par celles de la Ville de Metz.

## 2. Situation des dépenses par nature



Source : Rapport de gestion 2019

Les frais financiers liés aux opérations d'aménagement diminuent depuis 2016. En 2019, cela s'explique par un niveau d'emprunt moins élevé et notamment ceux de la ZAC Amphithéâtre qui sont soldés.

Les postes constructions et foncier sont en hausses suite aux réalisations suivantes (rapport d'activité 2019) :

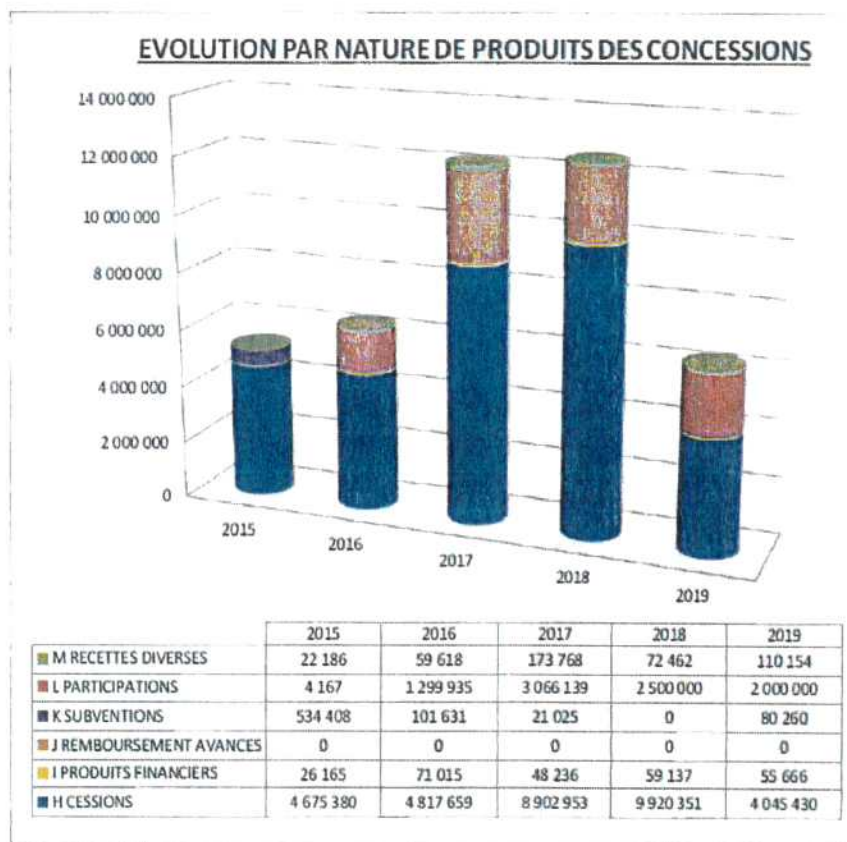
- ✓ ZAC "Quartier Amphithéâtre"
  - ❖ Parachèvement du trottoir le long des îlots C2.2/3/4 sur la rue des Messageries
  - ❖ Poursuite des travaux sur A0-A1
  - ❖ Poursuite des réseaux sur le tronçon central de la rue des Messageries
- ✓ Pôle Santé Innovation de Mercy
  - ❖ En 2019, des travaux d'entretiens des espaces verts, raccordements électriques et de sécurisation des voiries ont été réalisés



- ✓ Zac du Parc du Technopole
  - ❖ Les travaux d'aménagement ont débuté à l'été 2018 sur la partie sud de la ZAC : les réseaux secs et humides ainsi que les voiries provisoires sont en cours de finalisation sur les rues Bousch, Prillot, Bevoye, Ormes et ruelles des Ormes
  - ❖ Le parc du Vallon est aménagé provisoirement, les cheminements sont en cours de finalisation, des parachèvements, pose d'équipement, mobilier et des plantations restent à réaliser au 31/12/2019
  - ❖ Une étude d'aménagement pour améliorer la traversée piétonne du carrefour Marconi a débuté en fin d'année 2019
  
- ✓ Zac des Coteaux de la Seille
  - ❖ En 2019, le parachèvement des rue JF Jeannel et R Bissière (partie haute) a été réalisé, ainsi que la démolition des garages en vue de la préparation du terrain du lot 3.
  
- ✓ Zac du Sansonnet
  - ❖ En 2019, le parachèvement des rues de la phase 1b (Rue GEORGES LENOTRE, Rue JEAN THIRIOT, Chemin de la CORVEE, IMPASSE THIAM) a été réalisé et les études relatives à l'avant-projet de la phase 2 ont été engagées.

Il convient de noter qu'au global, l'évolution par nature des dépenses sont en légères baissent, 7 042K€ en 2019 contre 7 913K€ en 2018.

### 3. Situation des produits par nature



Source : Rapport de gestion 2019

Les recettes perçues par la structure sont fortement dépendantes des opérations d'aménagements en cours, de la livraison et de la commercialisation des produits et donc très variables d'un exercice à l'autre, selon l'avancement des projets.

Cela se constate en regardant de l'évolution des produits de cessions. En 2019, la structure enregistrait 4 045K€ de produits de cessions, en forte baisse par rapport à 2018 (9 920K€). En effet, il y a eu une cession importante sur la ZAC de l'Amphithéâtre.

Pour ce qui concerne les recettes diverses, elles sont également non récurrentes et constituées principalement de remboursement de frais d'arpentage suite à des cessions, de redevance d'opérateurs implantés sur les zones (exemple : pylônes, antenne, panneaux publicitaires,..). En 2019 elles correspondaient à la construction de réseaux URM et de loyers d'opérateurs implantés.

Il y a eu 80K€ de subventions en 2019 correspondant à la subvention FNAP et concernant les fouilles archéologiques sur la ZAC du SANSONNET.

Quant aux participations, qui évoluent en fonction des besoins des opérations, elles diminuent de 500K€ (2 000K€ en 2019 contre 2 500K€ en 2018) et concernent les opérations des ZAC de l'Amphithéâtre.

#### **4. Les principaux chiffres clés du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

L'année 2019 a été marquée par plusieurs variations.

##### ➤ Bilan :

- Le poste "Avances et acomptes versés" évolue de 139K€ en 2018 à 34K€ en 2019. Ce poste est constitué des avances versées sur les travaux fournisseurs. Aussi, en 2019 SAREMM a versé moins d'avances sur travaux qu'en 2018.
- Le poste "Créances clients" est de 80K€ en 2019 contre 997K€ en 2018. En effet, Bouygues immobilier, sur une cession à 1,9M€ a pu payer en deux fois, 1M€ en 2018 et le solde (900K€) en 2019.
- Les disponibilités ont diminué de 11 468K€ à 6 591K€ en 2019. Cela s'explique par le remboursement d'emprunts.
- Dettes financières :
  - ✓ Les mandants augmentent de 531K€ évoluant de 157K€ à 773K€ en 2019 dont 663K€ pour l'opération du stade synthétique à la grange aux bois.
  - ✓ Les produits constatés d'avance augmentent de 2M€, évoluant de 3M€ à 5M€ entre 2018 et 2019. Cette hausse de 2M€ concerne l'opération sur la ZAC Amphithéâtre.

##### ➤ Compte de Résultat :

- Les autres charges pour 214K€ en 2019 (185K€ en 2018) sont composés de 205K€ correspondant aux honoraires du GIE Métropolia.
- Les autres achats et charges externes pour 6 808K€ en 2019 contre 7 999K€ en 2018 sont composés de 6,5M€ de dépenses pour opérations en concessions et 308K€ de dépenses de fonctionnement de la société comme les fournitures, déplacements, charges de l'immeuble.
- Les 875K€ de reprises sur provisions (907K€ en 2018) sont composés de 872K€ de rémunérations sur opérations en concessions (cf.p11)

- Le résultat net est excédentaire en 2019 de 71K€ contre 226K€ en 2018. Même si les produits restent supérieurs aux charges, la baisse du résultat net s'explique par une baisse des produits d'exploitations plus significatives que les charges.

#### 5. Avancement des opérations au 31 décembre 2019

AVANCEMENT FINANCIER DES OPERATIONS AU 31/12/2019		
INTITULE	DEPENSES HT	RECETTES HT
<b>005 ZAC AMPHITHEATRE</b>		
BUDGET	145 489 459,00	145 489 459,00
REALISATION	119 532 568,85	109 346 423,21
% AVANCEMENT	82,16%	75,16%
<b>010 POLE SANTE MERCY</b>		
BUDGET	19 870 210,00	19 870 210,00
REALISATION	11 507 860,39	10 266 024,34
% AVANCEMENT	57,92%	51,67%
<b>011 ZAC DES COTEAUX DE LA SEILLE</b>		
BUDGET	43 111 504,00	43 111 504,00
REALISATION	15 030 596,65	10 816 070,59
% AVANCEMENT	34,86%	25,09%
<b>012 PARC DU TECHNOPOLE</b>		
BUDGET	36 981 484,00	36 981 484,00
REALISATION	10 362 520,83	3 921 276,82
% AVANCEMENT	28,02%	10,60%
<b>013 PARC DU SANSONNET</b>		
BUDGET	10 979 898,00	10 979 898,00
REALISATION	6 771 227,21	5 793 034,99
% AVANCEMENT	61,67%	52,76%

Source : Tableau fourni par la SPL SAREMM

#### 6. Informations financières complémentaires diverses

##### - Effectifs

Au 31/12/2019, l'effectif de la société s'élève à 6 personnes, contre 4 personnes au 31/12/2018. L'année 2019 se caractérise par l'embauche d'une directrice des opérations et d'un responsable projet.

Les frais de personnel ont augmenté sur l'exercice 2019 et s'élèvent à 308K€ contre 254K€ en 2018, soit une hausse de +17%.

Une hausse des salaires de +15% (213 526 € en 2019 contre 180 366€ en 2018) les charges sociales ont augmenté de +22% (95 284 € contre 74 499€ en 2018).

Ces hausses s'expliquent par les différents mouvements de personnels sur l'année (cf. page 8).

##### - Dettes

Dettes à plus de 1 an : 32 005 240 € en 2019 contre 37 823 734 € en 2018 soit une baisse de -18%.

Dettes à moins de 1 an : 9 502 212 € contre 7 493 887€ soit une hausse de +21%. Dont des dettes fournisseurs à 1 799 767 € contre 2 677 205 en 2018.



	Article D. 441 I.- 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre cumulé de factures concernées	43					65	1					2
Montant cumulé des factures concernées TTC	1 351 681,91	107 310,66	13 578,48	4 800,00	155 625,61	281 314,75	76 550,00	0,00	0,00	0,00	3 521,00	3 521,00
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	16,04%	1,27%	0,16%	0,06%	1,85%	3,34%						
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année							1,22%	0,00%	0,00%	0,00%	0,06%	0,06%

Source : Rapport de gestion 2019

#### - GIE

Pour mémoire, la SPL SAREMM a adhéré au GIE MAZELLE ce qui lui permet de bénéficier de services mutualisés sur les fonctions supports. En 2019, elle s'est acquittée de 204K€ de charges au bénéfice du GIE dont 142K€ pour la masse salariale, 41K€ pour les frais généraux et consommables et 21K€ pour les frais informatiques et autres équipements.

#### - Autre

*Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)*

Le personnel salarié de la société et des sociétés du groupe ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

*Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :*

Les mandats des commissaires aux comptes (titulaire KPMG et suppléant Salustro Reydel) ont fait l'objet d'un renouvellement lors de l'AGO du 19/06/2019.

*Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)*

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de commerce.

*Concernant les attributions d'actions gratuites (article 6 L.225-197-4 du Code de commerce)*

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit des salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe.

*Concernant les filiales et participation (au sens de l'article L.233-6 du Code du Commerce) :*

Sans objet en 2019.

Concernant les conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (*article L.225-38 du Code du Commerce*) :

- Par délibération du 28/02/2019, la Ville de Metz a décidé de confier à la SAREMM une mission d'exécution pour un montant de 74 880 € TTC pour la réalisation d'un stade de football synthétique et de locaux à la Grange-aux-Bois.
- Par délibération du 26/09/2019, la Ville de Metz a décidé de confier à la SAREMM une Convention de mandat à la SPL SAREMM concernant la rénovation et l'extension des hangars du Centre Technique de la Propreté Urbaine - Rue Dreyfus Dupont dont le montant est estimé à 150 468 € TTC.
- Par délibération du 11/06/2019, Metz Métropole a décidé de confier à la SAREMM une concession de travaux et de gestion immobilière d'une durée totale de 27 ans et s'équilibrant en recettes et en dépenses à hauteur de 10,94 M€ HT dont 4,2 M€ HT dédiés aux travaux. Cette concession concerne la réhabilitation du bâtiment T2 sur le plateau de Frescaty.

### III – Perspectives 2020

- ✓ Le budget 2020, adopté par le Conseil d'Administration en date du 3 septembre 2020, en terme de charges est arrêté à **938K€**. Pour les produits, il a été arrêté à **971K€**. Ces produits intègrent un chiffre d'affaires prévisionnel, établi sur la base des missions actuellement contractualisées pour **950K€**.

Globalement le budget soumis se présente excédentaire avec un résultat estimé de **33K€ après impôts**.

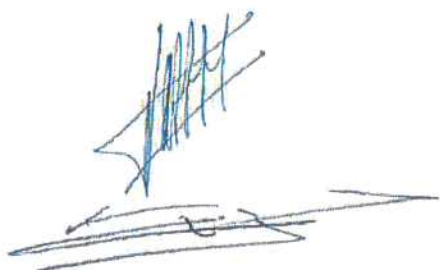
- ✓ Opérationnel :

- En date du 27/02/2020 la Ville Metz a confié à la SAREMM la création d'un restaurant scolaire et de locaux périscolaires à la Corchade.



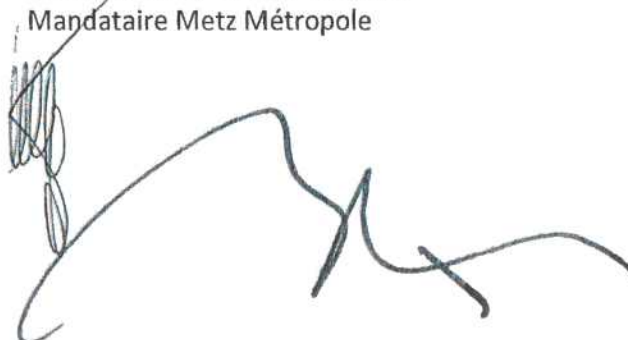
*Selon la délibération du Conseil Métropolitain du 15 juillet 2020, relative à la désignation des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la SPL SAREMM et selon le principe de continuité de service public, le présent rapport est signé par les représentants nouvellement élus.*

Monsieur Henri HASSER  
Mandataire Metz Métropole



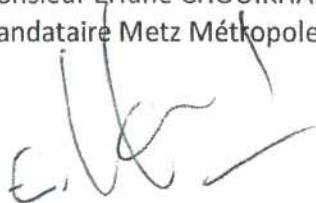
Monsieur Walter KURTZMANN  
Mandataire Metz Métropole

Monsieur Jean-Claude WALTER  
Mandataire Metz Métropole

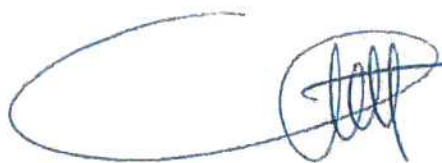


Monsieur Jean-Luc BOHL  
Mandataire Metz Métropole

Monsieur Erfane CHOUIKHA  
Mandataire Metz Métropole



Monsieur Roger PEULTIER  
Mandataire Metz Métropole



Monsieur François HENRION  
Mandataire Metz Métropole



Monsieur Dominique STREBLY  
Mandataire Metz Métropole



NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
ADDA	Fatiha	Woippy		POUR
AGAMENNONE	Béatrice	Metz	Pouvoir d'Amandine LAVEAU-ZIMMERLE	POUR
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain		POUR
ARNOLD	Patricia	Metz		POUR
AUDOUY	Caroline	Metz		POUR
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		POUR
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz		Abstention Point 9 Pour les autres points
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine		POUR
BAUDRIN	Pierre	Vernéville		POUR
BELKAHLA	Yamouna	Woippy		POUR
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz		POUR
BOHR	Timothée	Metz		POUR
BORI	Danielle	Metz		POUR
BOUVET	Xavier	Metz	Pouvoir de Nicolas TOCHET	POUR
BROCART	Manuel	Longeville-lès-Metz		POUR
BURHAN	Ferit	Metz		POUR
CARPENTIER	François	Cuvry		POUR
CHANGARNIER	Stéphanie	Metz	Excusée - Pouvoir à Julien HUSSON	POUR
CHOUIKHA	Erfane	Woippy		POUR
COLIN-OESTERLE	Nathalie	Metz		POUR
COMBELLES	Jean	Vaux		POUR
DAP	Laurent	Metz		POUR
DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Metz		POUR
DEFAUX	Daniel	Plappeville		POUR
DIEUDONNE	Vincent	Vany		POUR
DORR	Antoine	Vantoux		POUR
DUMONT	Michel	Féy		POUR
DUVAL	Bertrand	La Maxe		POUR



NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 Points 15 à 27 : pas de vote
FACHOT	Pierre	Jussy		POUR
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		POUR
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz		POUR
GOUTH	Cédric	Woippy		POUR
GREGOIRE	Aude	Montigny-lès-Metz	Excusée - Pouvoir à Christiane GREINER	POUR
GREINER	Christiane	Montigny-lès-Metz	Pouvoir d'Aude GREGOIRE	POUR
GRIVEL	Patrick	Laquenexy	Pouvoir de Pierre MUEL	POUR
GROLET	Françoise	Metz		Abstention Points 1 et 7 - Contre Points 3, 4, 9 et 14 Pour les autres points
GROSDIDIER	François	Metz		POUR
GUERMITI	Hanifa	Metz		POUR
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin		POUR
HENRION	François	Augny		Abstention Point 9 Pour les autres points
HORY	Thierry	Marly		POUR
HUBER	Pascal	Chesny		POUR
HUET	Armelle	Noisseville		POUR
HUSSON	Julien	Metz	Pouvoir de Stéphanie CHANGARNIER	POUR
JACOB-VARLET	Odile	Marly		POUR
KHALIFE	Khalifé	Metz		POUR
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		POUR
KREMER	Véronique	Montigny-lès-Metz		POUR
KURTZMANN	Walter	Peltre		POUR
LALOUX	Grégoire	Metz		Abstention Points 1 et 7 - Contre Points 3, 4, 9 et 14 Pour les autres points
LAVEAU-ZIMMERLE	Amandine	Metz	Excusée - Pouvoir à Béatrice AGAMENNONE	POUR
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		POUR
LOGIN	Frédérique	Amanvillers		POUR
LOSCH	Jean-François	Lessy		POUR
LUCAS	Eric	Metz		POUR
LUX	Isabelle	Metz		POUR
MANZANO	Philippe	Mécleuves		POUR
MARCHETTI	Denis	Metz		POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
MARX	Sébastien	Metz		POUR
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		POUR
MOLE-TERVER	Laurence	Metz		POUR
MUEL	Pierre	Marieulles	Excusé - Pouvoir à Patrick GRIVEL	POUR
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles		POUR
NGO KALDJOP	Gertrude	Metz		POUR
NICOLAS	Martine	Metz		POUR
NICOLAS	Jean-Marie	Metz		POUR
NIEL	Hervé	Metz		POUR
NOWICKI	Christian	Mariy		Abstention Point 9 Pour les autres points
PEULTIER	Roger	Rozérieulles		POUR
PIERRET	Alain	Woippy		POUR
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz		POUR
REISS	Guy	Metz		POUR
ROQUES	Jérémy	Metz		POUR
ROUX	Sylvie	Mey		POUR
SCHLOSSER	Pauline	Metz		POUR
SCHNEIDER	Jacqueline	Metz		POUR
SCHWARTZBERG	Arielle	Montigny-lès-Metz		POUR
SCIAMANNA	Marc	Metz		POUR
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury		POUR
SOKOLOWSKI	Dimitri	Montigny-lès-Metz		POUR
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny		POUR
STAUDT	Bernard	Metz		POUR
STEMART	Anne	Metz		POUR
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy		POUR
TABONE	Salvatore	Montigny-lès-Metz		POUR
TAFFNER	Blaise	Metz		POUR
TAHRI	Bouabdellah	Metz		POUR
THIL	Patrick	Metz		POUR
TOCHET	Nicolas	Metz	Excusé - Pouvoir à Xavier BOUVET	POUR



NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
TORLOTING	Michel	Gravelotte	ABSENT	
TRAN	Doan	Metz		POUR
VALDEVIT	Bruno	Ars-sur-Moselle		POUR
VALENTIN	Claude	Nouilly		POUR
VERRONNEAU	Marina	Metz		POUR
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz		POUR
VIALLAT	Isabelle	Metz		POUR
VICK	Julien	Metz		POUR
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne		POUR
WEBERT	Marilyne	Pouilly		POUR



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20201214-2020-12-DC14-3-DE

**Numéro de l'acte :** 2020-12-DC14-3  
**Date de décision :** lundi 14 décembre 2020  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) SAREMM - Exercice 2019  
**Classification :** 8.4 - Aménagement du territoire  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 15/12/2020  
**Numéro AR :** 057-200039865-20201214-2020-12-DC14-3-DE  
**Document principal :** 99\_DE-14-3.pdf

**Pièces jointes :**

99\_DE-LISTE ELUS votes 14 décembre.pdf

**Historique :**

15/12/20 10:23	En cours de création	
15/12/20 10:27	En préparation	Catherine DELLES
15/12/20 16:13	Reçu	Catherine DELLES
15/12/20 16:13	En cours de transmission	
15/12/20 16:15	Transmis en Préfecture	
15/12/20 16:17	Accusé de réception reçu	